



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

sida

Question au Gouvernement n° 2476

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Guy Teissier.

M. Guy Teissier. Je pose ma question au nom de l'ensemble des groupes de l'opposition. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Didier Boulaud. Quelle tendance de l'UDF ?

M. Guy Teissier. Elle s'adresse, compte tenu de la gravité du sujet, à M. le Premier ministre, et ce malgré son absence.

Depuis quelques années, quand on interroge les responsables sanitaires sur l'évolution du sida en France, on obtient toujours la même réponse: les nouvelles contaminations seraient de l'ordre de 5 000 à 6 000 par an. Lorsque l'on insiste pour connaître l'origine de ce chiffre, on n'obtient pas de réponse; c'est le flou total. Ainsi, vingt ans après le début de l'épidémie du VIH en France, la surveillance de l'infection n'a jamais été aussi déficiente.

Les autorités sanitaires, en raison d'une grève administrative des médecins inspecteurs de la DDASS entre 1998 et 2000 - personnels que, soit dit en passant, vous n'avez pas su gérer -, sont dans l'impossibilité de transmettre des données statistiques précises, d'indiquer si la multiplication des situations à risque est marginale ou inquiétante, de décrire les effets induits par le bouleversement thérapeutique, dans l'impossibilité, enfin, de conduire au plus près des politiques de prévention.

Je citerai les propos d'une personnalité qui fera l'unanimité: le président du conseil national du sida, le professeur Gastaut. Il disait récemment: «Toutes les études sont arrêtées. On ne retrouve rien sans connaître le nombre de sidas déclarés, sans études spécifiques, et on est toujours en attente de la mise en place de déclarations obligatoires de séropositivité».

Face à cette politique de santé publique des plus critiquables, nous sommes, mes chers collègues, en train d'assister à un changement de comportement sexuel très préoccupant et à voir fleurir sur des sites Internet des annonces terribles, alarmantes pour les parents que nous sommes, du type: «séropositif cherche séronégatif pour contamination». (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

Parce que le sida ne fait plus peur, notamment aux jeunes entre quinze et vingt ans, parce que certains ont oeuvré laborieusement à sa démystification, parce que la trithérapie est comprise aujourd'hui comme un moyen de guérison, les conduites dangereuses sont en train de se multiplier.

J'ai bien entendu hier la réponse de Mme Gillot à une question de notre collègue Catherine Génisson. («La question !» sur les bancs du groupe socialiste.)

J'entends aussi les aboyeurs qui ne semblent pas faire grand cas de ce drame mondial. (Protestations sur les mêmes bancs.) Et c'était eux, tout à l'heure, qui voulaient nous donner des leçons !

Les quelques rares campagnes qui ont été menées étaient mal ciblées. Pis, depuis quelques années, il y a une diminution de l'effort financier qu'avaient entrepris les précédents gouvernements. Sachez, mes chers collègues, que, dans le budget pour 2001, la ligne budgétaire sida - MST est passée de 524 millions à 435 millions, soit une baisse de 27 %.

M. le président. Monsieur Teissier, je ne méconnais pas l'importance du sujet, mais pouvez-vous poser votre question ?

M. Guy Teissier. Monsieur le Premier ministre, faites en sorte que votre inaction dans la lutte contre le sida ne

soit pas le prélude à un nouveau scandale de la santé publique. (Applaudissements sur les bancs du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'Etat à la santé et aux handicapés, pour une réponse qui sera brève.

Mme Dominique Gillot, secrétaire d'Etat à la santé et aux handicapés. J'aurai l'occasion de revenir sur le sujet, monsieur le président. Les nouvelles contaminations dont vous faites état, monsieur le député, sont connues des pouvoirs publics: la grève des médecins-inspecteurs ne les a pas empêchés d'être informés de l'évolution des contaminations. Les chiffres ont d'ailleurs été rendus publics la semaine dernière par l'Institut de veille sanitaire et ils nous ont permis, en concertation étroite avec les associations, de développer une nouvelle stratégie de prévention de cette terrible maladie.

M. Thierry Mariani. Cette «terrible maladie» ? Laquelle ?

Mme la secrétaire d'Etat à la santé et aux handicapés. Le sida !

M. Thierry Mariani. Quelle stratégie ?

Mme la secrétaire d'Etat à la santé et aux handicapés. Le VIH sida continue à provoquer des contaminations, alors même que nous enregistrons des progrès en matière de thérapeutique, une amélioration de la santé des malades et un allongement de leur durée de vie.

Nous allons travailler étroitement avec les associations pour lutter contre le relâchement des comportements préventifs, qui est certes le fait de populations assez marginales, mais qui est de nature à nous inquiéter.

Ajouté à la recrudescence des maladies sexuellement transmissibles, ce relâchement nous montre que nous devons relancer la politique de prévention, relancer la campagne d'utilisation des préservatifs, masculins et féminins,...

M. Guy Teissier. Faites-le !

Mme la secrétaire d'Etat à la santé et aux handicapés. ... et surtout mettre l'accent sur l'éducation à la santé, sur l'éducation sexuelle, laquelle doit prendre en considération tous les risques liés à une sexualité non protégée, qui vont de la grossesse non désirée à la maladie sexuellement transmissible et au sida.

Monsieur le député, le Gouvernement est tout à fait conscient des risques entraînés par ce relâchement des comportements.

M. Thierry Mariani. Vous diminuez les crédits !

Mme la secrétaire d'Etat à la santé et aux handicapés. Pour ce qui est de la diminution de l'effort financier, je m'inscris en faux.

M. Guy Teissier. Ce sont les chiffres du budget !

Mme la secrétaire d'Etat à la santé et aux handicapés. Les subventions consacrées aux associations s'élèvent à 500 millions de francs et sont en augmentation de 1,5 % par rapport à l'an dernier. (Protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

En revanche ce qui diminue considérablement, ce sont les dons privés et le bénévolat, ce dont se plaignent les associations. Pourtant, nous avons grandement besoin d'elles pour relayer les actions en proximité.

(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste.)

Données clés

Auteur : [M. Guy Teissier](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (6^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2476

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et handicapés

Ministère attributaire : santé et handicapés

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 décembre 2000, page 9875

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 7 décembre 2000